

Mali : Le gouvernement approuve un projet de loi pour moderniser la prise en charge des anciens combattants et militaires retraités

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 02 MAI 2025

1769

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Abrogation de la charte des partis politiques

Une rupture grave avec l'histoire

démocratique et le pacte républicain



Les partis politiques maliens unis contre la dissolution : Une lutte pour la survie démocratique



Burkina Faso : Le Président de la Transition Traoré galvanise les soutiens panafricanistes



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.11



P.18



P.22



Une /

Abrogation de la charte des partis politiques : Une rupture grave avec l'histoire démocratique et le pacte républicain

P.4

Brèves /

Burkina Faso : Le Président de la Transition Traoré galvanise les soutiens panafricanistes

P.10

Les partis politiques maliens unis contre la dissolution : Une lutte pour la survie démocratique

P.10

Mali : Le gouvernement approuve un projet de loi pour moderniser la prise en charge des anciens combattants et militaires retraités

P.11

Mali : Mise à Jour Importante sur la Situation Épidémiologique

P.11

Partage d'expérience en matière de Certification ISO 9001 Version 2015 : La CANAM rencontre l'AMRTP

P.12

Actualité /

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 30 avril 2025:
CM N°2025-18/SGG

P.14

VIH/SIDA et dopage : Les sportifs militaires ciblés par une journée de sensibilisation

P.18

Politique /

Contribution : La fin du multipartisme au Mali ?

P.21

Régularité des comptes : Un bon outil pour écarter les brebis galeuses de la scène politique

P.22

Culture & société /

Bamako sous les eaux : L'urgence d'agir contre les inondations

P.25

International /

Xi Jinping inspecte le secteur de l'IA à Shanghai et appelle à son développement

P.27

Nouvelle vision de développement de la Chine : Un modèle bâti sur cinq piliers

P.28

Beijing et Shanghai : Visite fructueuse de jeunes diplomates africains en Chine

P.31

Les manuscrits sur soie de Chu : Un trésor perdu en attente de retour

P.32

Sénégal : Après un an au pouvoir, quel bilan pour le régime du PASTEF ?

P.35

Sport /

Championnat national de football : Le Stade malien prend ses distances

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Abrogation de la charte des partis politiques

Une rupture grave avec l'histoire démocratique et le pacte républicain

Au Mali, l'histoire politique récente se joue, une fois de plus, sur le fil de la tension entre autorité et liberté, entre confiscation du pouvoir et conquête démocratique.

Par l'adoption d'un projet de loi abrogeant la Charte des partis politiques (Loi n°05-047 du

18 août 2005) et le Statut de l'opposition politique (Loi n°2015-007 du 04 mars 2015), les autorités actuelles ont franchi un nouveau cap vers l'instauration d'un système politique fermé et autoritaire.

Loin d'être anodin, cet acte marque un retour en arrière historique, une négation des luttes

héroïques menées pour l'avènement de l'État de droit au Mali. Il appelle à la lucidité et à la mobilisation des consciences.

I. Une rupture brutale avec l'histoire politique et démocratique du Mali

1. Le Mali, patrie des martyrs de la démocratie

Le pluralisme politique malien est le fruit de luttes longues et douloureuses.

Les noms de Drissa Diallo, de Mamadou Bah ou encore de l'étudiant Abdoulaye Barry, tombés lors des événements tragiques de mars 1991, résonnent encore dans la mémoire nationale.

Leur sang versé scella la chute du régime de parti unique et ouvrit l'ère de la démocratie pluraliste.

La Conférence nationale de juillet-août 1991, véritable laboratoire démocratique, posa les bases de la République pluraliste, en affirmant le droit à la création libre des partis politiques et à l'expression de l'opposition.

2. La Charte des partis politiques de 2005 et le Statut de l'opposition de 2015 : des avancées majeures

Ces textes consacraient le pluralisme démocratique comme un pilier du jeu politique malien.

La reconnaissance du chef de file de l'opposition, inspirée des standards internationaux (notamment la Déclaration de Bamako de 2000 sur la Démocratie, la Gouvernance et les Droits de l'Homme dans l'espace francophone), garantissait l'institutionnalisation du débat démocratique.

L'abrogation de ces lois sans alternative immédiate signifie, de facto, la suppression des mécanismes d'organisation de la vie politique pluraliste.

II. La fermeture de l'espace politique : une régression sans précédent

1. La dissolution des partis : vers une forme de parti unique de fait

En supprimant les partis existants pour en créer de nouveaux sous conditions plus restrictives, le pouvoir instaure un système d'homologation partisane, antidémocratique par essence.

Cela évoque les pratiques politiques anciennes qui s'étaient traduites par l'interdiction des partis politiques et l'étouffement des libertés publiques.

2. La suppression du financement public : vers l'asphyxie de la vie politique

Privés de financements, les partis se trouvent relégués au rang de simples structures de figuration, incapables d'animer le débat démocratique ou de concurrencer équitablement les autorités en place.

3. L'effacement de l'opposition institutionnelle

La suppression du Statut du chef de file de l'opposition traduit la volonté de priver l'opposition d'un cadre légal de reconnaissance et de protection. C'est un pas vers la criminalisation de la contestation politique, caractéristique des régimes autoritaires.





III. L'installation d'un pouvoir personnalisé et la négation de l'État de droit

1. L'élection de fait d'un chef d'État militaire pour cinq ans renouvelable

L'insertion dans la Charte de la Transition d'un mandat de cinq ans renouvelable pour le Général Assimi Goïta révèle la volonté de pérenniser un pouvoir de transition devenu de fait un pouvoir personnel.

2. Une rupture avec les engagements internationaux du Mali

Cette dynamique viole ouvertement les textes internationaux auxquels le Mali est partie prenante, notamment :

- La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) qui interdit les changements anticonstitutionnels de gouvernement et impose le respect du pluralisme ;
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ONU, 1966) qui garantit la liberté

d'association et la participation politique.

3. La négation des principes fondateurs de la démocratie malienne

La démocratie malienne s'est construite sur le principe de l'alternance politique pacifique, le respect du jeu politique et démocratique et l'adhésion au pluralisme politique, illustrée par des figures majeures comme :

- Alpha Oumar Konaré, premier président démocratiquement élu (1992-2002), symbole de la transmission républicaine du pouvoir ;
 - Soumaïla Cissé (paix à son âme), leader de l'opposition respecté et artisan du débat démocratique jusqu'à son dernier souffle.
- Ces repères et bien d'autres sont aujourd'hui balayés au profit d'un système clos, autocratique, et résolument hostile à l'idée même d'opposition.

IV. Une régression politique lourde de dangers pour la Nation

1. Dépolitisation forcée et risque de désaffection citoyenne

L'effacement des partis et de l'opposition conduit inéluctablement à une dépolitisation du débat public.

Dans ce vide, les logiques de replis identitaires, communautaires ou religieux peuvent prospérer au détriment de la cohésion nationale.

2. La menace de la radicalisation

L'absence de canaux légaux d'expression politique ouvre la voie à des formes de contestation plus radicales, susceptibles de déstabiliser durablement le pays.

3. La mise en péril de la réconciliation nationale

La démocratie malienne a toujours reposé sur la capacité des différents courants à se succéder pacifiquement.

En verrouillant l'espace politique, les autorités actuelles prennent le risque d'hypothéquer tout processus de réconciliation nationale.

Conclusion : Défendre l'héritage démocratique du Mali

Le projet de loi adopté ne constitue pas un simple ajustement technique. Il marque une rupture brutale avec l'histoire politique du Mali, avec ses luttes, ses martyrs, ses figures tutélaires et ses engagements régionaux et internationaux.

Il revient aux forces vives de la Nation, aux Maliens de l'intérieur et de la diaspora, aux institutions africaines et internationales de dire non à cette entreprise de confiscation démocratique.

Il revient aussi à chacun de se souvenir que :

“Quand l'injustice devient loi, la résistance devient devoir.” (Proverbe africain repris par de nombreuses figures de la lutte pour la démocratie en Afrique).

L'histoire retiendra celles et ceux qui auront su, face à la tentation autoritaire, défendre la République et l'État de droit, pour honorer la mémoire des martyrs et préserver l'avenir de la Nation.

Par Mamadou Ismaïla KONATÉ, avocat à la Cour, Barreaux du Mali et de Paris, Ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice

MOUNTAGA TALL

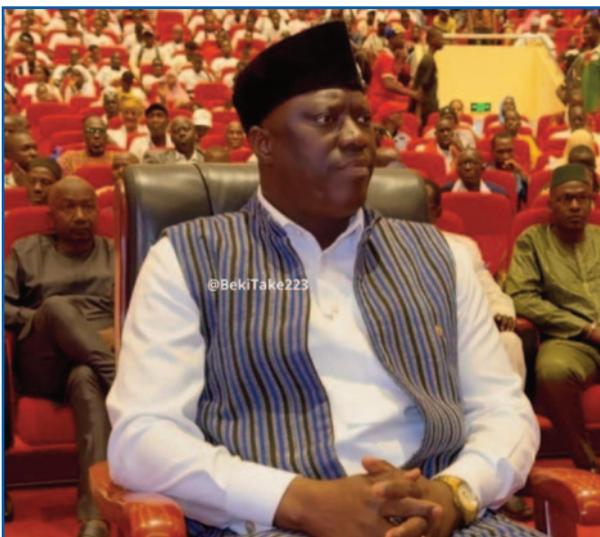


Fin des «Consultations» ce mardi 29 Avril 2025.
 Triste journée pour la République, la Démocratie et la Cohésion nationale.
 J'ai mal pour mon pays, pour Mon Mali.
 Mais en avant pour le Mali de demain !
 Inch'Allah !

Ambassador Yeah Samake



Victoire de la Démocratie sur le Populisme :
 Les Partis Ne Seront Pas Dissous !
 Hier, le gouvernement malien a fait le choix de la raison, du droit et de la paix sociale. En abrogeant la Charte actuelle des partis politiques sans dissoudre les partis existants, les autorités ont démontré qu'on peut réformer sans détruire, qu'on peut moraliser sans exclure, qu'on peut écouter le peuple sans trahir la Constitution.
 La tentation populiste de la dissolution a été repoussée.
 La République a tenu bon.
 La démocratie a remporté une victoire décisive.
 Dans un contexte de transition fragile, cette décision évite à notre pays une nouvelle fracture. Elle respecte les principes fondamentaux de notre Loi fondamentale, qui garantit la liberté d'association et le pluralisme politique. Elle permet de tracer un nouveau chemin : celui d'une réforme réfléchie, d'une refondation sans revanche.
 Je salue la lucidité des autorités de la Transition, qui ont compris que la stabilité du Mali passe par l'inclusion, pas par l'exclusion.
 C'est ensemble, dans le respect des institutions et dans l'esprit de dialogue, que nous construirons un avenir digne de notre peuple.
 Le Mali avance. La démocratie demeure.
 Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Ouverture Média - OM



#OM_INFO:
 Yaye KONATÉ vient d'avoir sa première homonyme.
 Pour rappel, Allahdjon à travers OMLive, a initié une rubrique (CV) consistant à sceller le mariage entre célibataires.
 C'est dans ce contexte qu'après avoir appuyé psychologiquement une dame survivante, l'équipe d'OMLIVE a réussi à trouver un mari pour elle; lequel parvint à lui donner une jolie fille.
 La famille décida alors de laisser le soin à l'équipe d'OMlive de choisir un nom pour l'enfant; et le choix fut porté sur Yaye Konaté.
 Joignez vous à nous pour souhaiter longue vie à la nouvelle Yaye.



Issiaka Tamboura



Où est Modi Sidibé ? On te parle ici de ton analyse d'hier ici-même.
 Bsr, Kô rô
 Demandez-lui (Modi Sidibé) combien de partis politiques issus des couches défavorisées ont été fondés au Mali depuis l'établissement du multipartisme. Nous sommes tous au fait des circonstances dans ce pays, alors épargnez les plus démunis en les intégrant dans vos combats d'élite. Cette fois, assurez-vous de gérer par vous-même. Les démunis ne seront pas utilisés comme des mouton de sacrifice dans la quête de pouvoir, contrairement à ce qui s'est passé en 91. En effet, le sang a coulé pour l'instauration de la démocratie, mais celui de qui exactement?
 Bien sûr les enfants des pauvres pendant que les enfants des protagonistes étaient au frais.
 Si vous aviez correctement administré le pouvoir obtenu au prix du sang des démunis, vous n'en seriez pas là aujourd'hui à rebelote les requêtes.

Même avant l'injection de ces 100 millions pour fonder un parti politique, les démunis ont toujours été à la merci du pouvoir d'achat, et cela le sera indéfiniment tant qu'il existera des individus persuadés que la politique est une compétition pour accéder au pouvoir et être le dirigeant du moment, plutôt qu'un moyen pour réaliser au moins les promesses faites lors des élections.

KO Modi ka #dôwèrêf_fô

Diallo Mouhamed



Voilà ce qui s'est passé :

1- le Conseil des ministres a abrogé l'ancienne charte des partis politiques qui définit les règles relatives à la formation, à l'organisation, au fonctionnement et au financement des partis politiques. En même temps, il a adopté un nouveau projet de charte. Mais ce projet va maintenant passer devant le CNT pour devenir une vraie charte. Sauf si les dispositions finales de ce nouveau projet en parlent, on ne peut pas parler de dissolution des partis. Ce qui pourrait être tordu.

Pour le moment, les partis sont suspendus d'office.

■ Pensée-Intelligente Mag -



C'est quand papa va mourir que tu connaîtras la vraie définition de demi-frère ou demi-soeur. Si tu y es déjà passé.e, parle !

France : j'ai pas d'argent aujourd'hui à la fin du mois je te payerai okay

Côte d'Ivoire : c'est banque qui fait publicité sinon galère connais c'est client fidèle vieux mogo

Que les chômeurs trouvent un emploi, que les malades soient guéris et que celui qui lit ce message soit béni.

■ MaliMagazine



#Urgent : Accusé dans une tentative de coup d'état, Aziz Congo, frère cadet du Mogho Naaba a été arrêté sur ordre de Ib.

■ Daouda Bakary Kone



Infos/Banques: le Groupe Coris Bank International SA a annoncé avoir enregistré un bénéfice notable de 48 milliards FCFA en 2024, ce qui témoigne de la robustesse de ses opérations malgré un environnement économique difficile. Le liens dans le commentaire.

■ Journal Inter à Tombouctou



#Tombouctou : HOMMAGE AU PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE :BOUDJOUA MATALLA DIT CARMELO

Dans les salles de LMATH,
Vos mots résonnaient,
Éclairant nos esprits,
Nous guidant, nous portant.
Philosophe au grand cœur, passionné, engagé
Votre sagesse vivante est un héritage brûlant
Vous avez appris à questionner le monde ,
À chercher la vérité, à ne jamais plier
Chaque leçon, un voyage,
Chaque discours, une onde
Vos réflexions profondes ,nous ont façonné
Aujourd'hui, la date 26 Avril 2025 marque la tombée d'une étoile
Nous pleurons votre absence,
Car vous avez laissé un vide immense
Mais dans nos cœurs, votre voix,
Votre essence, continueront d'inspirer chaque élève, chaque collègue.
Reposez en paix cher guide et mentor
Votre lumière brillera au delà du sort
Dans chaque pensée,
Chaque débat,
Chaque essor
Vous aviez été un réservoir des savoirs,
La convergence de tous les trésors
Ami de tous les temps,
Œuvre de tous les fans
Vous resterez vivant dans notre effort .
Que ce poème puisse apporter un peu de réconfort à tous ceux qui pleurent votre perte.

YOUSSOUF DIT DIDEROT TRAORÉ
Journal Inter à Tombouctou



Fama Infos/24



Mali:
selon vous de 1960 à nos jours, qui parmi nos présidents peut être remercié pour son bon et loyal service ?

Sikasso :
La cérémonie de remise des médailles aux 15 agents de l'administration. Mme Marie Reine Dakouo (sous-préfet de l'arrondissement de Fama) a été décorée à la médaille d'honneur de l'administration territoriale.

Les distinctions sont composées d'un(1) médaille de Grand Officier de l'ordre national du Mali .

De deux (2) médailles de Chevalier de l'ordre national, de six(6) médailles

du mérite National et Six (6) médailles d'honneur de l'administration du Territoire. La cérémonie officielle de présentation des récipiendaires à la Population de Sikasso s'est tenue ce jeudi 1er Mai 2025 en présence des autorités administratives, coutumières, religieuses du KénéDougou.

Elle a été l'occasion pour le gouverneur de rendre un hommage aux lauréats et de saluer la qualité du travail abattu par ces serviteurs de l'État...

Djandio Tv
Fama Infos/24

Les maliens unis pour le Mali



Uni- Nous - Vaincrons - 13 h -

Dieu ne dort pas. Donc c'est le fils de l'ancien Dg de la SE pris la main dans le sac pour une affaire d'escroquerie en enfermant le commerçant Karagnara. BA Daou l'a relevé immédiatement. Depuis, on se demande où il est, tellement que son passage a été éphémère à la tête de la SE, à peine 40 jours. Ce fils demoiselle, aussi veut parler de moralité, de démocratie, d'honnêteté, de multipartisme, etc... etc... quelqu'un qui, toute sa famille a le pantalon troué.

Le ridicule ne tue pas. Lolll

Personne ne pourra nous distraire pour la bonne marche de notre Maliba.

Que Bénisse notre Mali!

Que Dieu bénisse notre transition !

Que Dieu bénisse notre cher et digne Président Assimi Goita!

223# 5ans renouvelable.

Chodi Ag Flamory Camara page Cheick Ahmed Tidiane Diarra Gardarmerie Nationale du Mali Présidence de la République du Mali Forces Armées Maliennes Yaya Sinayoko III Ministère de la Justice du Mali



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223/Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com

Burkina Faso : Le Président de la Transition Traoré galvanise les soutiens panafricanistes



Dans un message diffusé sur le réseau social X le mercredi 30 avril 2025, le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a exprimé sa gratitude envers ses partisans à travers le monde. Ce dernier a salué la mobilisation des "patriotes et panafricanistes épris de paix et de liberté" qui soutiennent sa vision d'un Burkina Faso et d'une Afrique affranchis de l'impérialisme et du néocolonialisme.

Le capitaine Traoré a chaleureusement remercié tous ceux qui se sont mobilisés le 30 avril 2025, qualifiant cette démonstration de sympathie comme un renforcement de sa conviction sur la légitimité de son combat. Depuis son accession au pouvoir par un coup d'État en septembre 2022, le président de la transition a régulièrement dénoncé l'influence occidentale en Afrique, adoptant une position souverainiste.

Dans son discours, le capitaine Traoré a souligné la détermination du Burkina Faso à rester debout face à l'adversité, affirmant que le pays ne pliera pas devant les pressions extérieures. Il a également appelé à la solidarité africaine pour triompher de l'impérialisme et du néocolonialisme, en vue d'une Afrique libre, digne et souveraine.

Ce message intervient dans un contexte régional marqué par une montée des sentiments anti-occidentaux, notamment au sein de l'Alliance des États du Sahel, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Ces pays ont adopté une politique de rupture avec plusieurs partenaires occidentaux, en particulier la France. Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a réaffirmé sa détermination à mener le combat pour une Afrique affranchie de l'ingérence étrangère, appelant à l'unité et à la solidarité des peuples africains pour atteindre cet objectif commun de souveraineté et d'émancipation.

Arouna Sidibé



Les partis politiques maliens unis contre la dissolution : Une lutte pour la survie démocratique



Une coalition de près de cent partis politiques, regroupés au sein de l'Initiative des partis politiques pour la Charte (IPAC), a vivement réagi à la tentative de dissolution envisagée par les autorités de transition du Mali. Lors d'une conférence de presse tenue samedi dernier à la Maison de la Presse, les responsables de l'IPAC ont lancé un appel à la mobilisation de leurs militants face à cette menace qui plane sur l'avenir politique du pays.

La dissolution des partis politiques, envisagée à travers des concertations régionales et nationales, a suscité une vague de contestations au sein de la classe politique malienne. Les acteurs politiques voient en cette décision une atteinte flagrante à la Constitution et au pluralisme démocratique qui ont été établis lors des Assises nationales de la refondation et de la Charte de la transition.

Lors du meeting de samedi dernier, les partis politiques ont exprimé leur détermination à s'opposer fermement à cette décision des autorités de la Transition. Ils réclament le respect absolu de la Constitution, des lois en vigueur ainsi que du pluralisme politique, des principes fondamentaux garantis par les textes fondateurs de la démocratie malienne. Par ailleurs, les partis politiques ont demandé la libération de Mamadou Traoré, un camarade incarcéré pour avoir dénoncé publiquement la tentative de dissolution des partis politiques. Les acteurs politiques voient dans cette décision une volonté de nuire et d'exclure certaines voix dissidentes, ce qui compromettrait les acquis démocratiques chèrement acquis.

Face à cette menace imminente, les partis politiques ont appelé leurs militants à rester mobilisés pour défendre la légalité et la légitimité constitutionnelles. Des actions sont en cours de préparation et les prochaines semaines s'annoncent décisives dans la lutte pour la préservation de la démocratie au Mali.

La mobilisation des partis politiques au sein de l'IPAC témoigne de leur engagement indéfectible en faveur du respect des principes démocratiques et de la sauvegarde du multipartisme au Mali. Cette lutte pour la survie de la démocratie s'annonce ardue, mais les acteurs politiques sont déterminés à faire face à cette menace avec fermeté et solidarité.

Yacouba Ongoiba

Mali : Le gouvernement approuve un projet de loi pour moderniser la prise en charge des anciens combattants et militaires retraités



Lors de sa récente réunion, le Conseil des Ministres du Mali a marqué un tournant majeur en approuvant un projet de loi visant à la création de l'Office national des anciens Combattants, Militaires Retraités et Victimes de Guerre. Cette décision, basée sur un rapport du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, vise à améliorer la prise en charge administrative et sociale de ces groupes essentiels de la nation malienne.

L'Office national des anciens Combattants, Militaires Retraités et Victimes de Guerre avait été initialement établi par l'Ordonnance n°02-042/P-RM du 28 mars 2002 pour gérer les affaires administratives des anciens combattants, des militaires retraités et des victimes de guerre. Cependant, après plus de vingt ans de mise en œuvre, une étude détaillée a révélé certaines lacunes nécessitant des ajustements pour mieux répondre aux besoins évolutifs de ces populations.

Le projet de loi approuvé par le Conseil des Ministres est une avancée significative, transformant l'Office en un établissement militaire social. Sa mission principale sera d'assurer une gestion administrative améliorée, ainsi que de favoriser et de protéger socialement les anciens combattants, les militaires retraités et les victimes militaires de guerre.

Les objectifs de cette réforme sont multiples :

- Élargir la gestion aux retraités de la Police Nationale et de la Protection Civile, pour renforcer les capacités de l'Office et offrir une prise en charge plus complète des personnes ayant servi l'État dans divers domaines.
- Créer des dispositifs spécifiques pour soutenir les anciens combattants et les militaires retraités des Forces Armées et de Sécurité, en répondant à leurs besoins spécifiques en matière de santé, de logement et de soutien social.
- Assurer la participation active de l'Office dans la préparation et la mobilisation des anciens combattants et des militaires retraités constituant la réserve des Forces Armées et de Sécurité, reconnaissant ainsi leur potentiel et leur savoir-faire pour servir la nation en cas de besoin. Cette réforme souligne l'engagement du gouvernement malien envers ceux qui ont servi le pays avec dévouement et sacrifice. La création de

Mali : Mise à Jour Importante sur la Situation Épidémiologique



Le Ministre de la Santé et du Développement Social a récemment partagé une mise à jour cruciale avec le Conseil des Ministres concernant la situation épidémiologique actuelle du pays. Une nouvelle encourageante a été annoncée : une diminution des cas confirmés de dengue par rapport à la semaine précédente.

Cependant, face à cette évolution positive, le Président de la Transition, en sa qualité de Chef de l'État, a tenu à rappeler l'importance de rester vigilants collectivement. Il a souligné la nécessité de suivre de manière rigoureuse les mesures de prévention et de lutte contre les maladies, que ce soit la dengue ou toute autre menace épidémique potentielle. Son message à la population met en lumière l'impératif de maintenir un haut niveau de vigilance et de respect des consignes sanitaires.

Ce rappel présidentiel souligne donc l'importance cruciale de continuer à adhérer aux gestes barrières et aux recommandations émises par les autorités compétentes en matière de santé publique. La prudence et l'engagement de chacun sont des éléments essentiels pour consolider les progrès déjà réalisés et éviter tout risque de résurgence des maladies dans le pays.

La situation épidémiologique actuelle témoigne à la fois de progrès encourageants et de défis persistants. Il est primordial que chacun reste mobilisé et responsable dans le respect des mesures de prévention afin de préserver la santé de tous et d'éviter tout retour en arrière dans la lutte contre les maladies.

Fatou Sissoko

cet Office modernisé devrait garantir une gestion plus efficace et une meilleure protection sociale pour les anciens combattants, les militaires retraités et les victimes de guerre du Mali. La prochaine étape consistera à soumettre ce projet de loi au CNT pour son examen et son adoption finale.

Cette initiative marque une avancée importante dans la reconnaissance et le soutien aux anciens combattants, militaires retraités et victimes de guerre du Mali, mettant en lumière l'importance de leur contribution à la nation et la nécessité de veiller à leur bien-être et à leur dignité.

Mohamed N'Diaye



Partage d'expérience en matière de Certification ISO 9001 Version 2015 : La CANAM rencontre l'AMRTP

Le mercredi 30 avril 2025, dans la salle de réunion de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), le Directeur Général, le Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBÉLÉ, a accueilli une délégation de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP), conduite par son Secrétaire Exécutif, Monsieur Abdoulaye COULIBALY.

Cette visite de travail s'inscrivait dans le cadre d'un partage d'expérience

relatif à la mise en œuvre du système de management de la qualité, notamment autour de la norme ISO 9001 version 2015, pour laquelle la CANAM est certifiée depuis 2024.

Au cours de cette rencontre, les membres de la délégation de l'AMRTP ont pu échanger avec les principaux acteurs impliqués dans le processus qualité au sein de la CANAM. Ils ont également assisté à une série de présentations détaillées portant sur les différentes étapes ayant conduit à la certification, les bonnes pratiques adoptées ainsi que les défis rencontrés tout au long du processus.

Cette initiative illustre la volonté de la CANAM de partager son expertise et de contribuer à la promotion d'une culture de la qualité au sein des institutions publiques maliennes.

SERCOM/CANAM



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.

La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”



Communiqué du conseil des ministres **du mercredi** **30 avril 2025 : CM N°2025- 18/SGG**

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 30 avril 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Défense et des anciens Combattants, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant création de l'Office national des anciens Combattants, Militaires Retraités et Victimes de Guerre du Mali.

L'Office national des anciens Combattants, Militaires retraités et Victimes de Guerre du Mali a été créé par l'Ordonnance n°02-042/P-RM du 28 mars 2002 pour assurer la gestion administrative des anciens combattants, militaires retraités et victimes de guerre.

Après plus de 2 décennies d'application, ce texte a révélé des insuffisances qu'il convient de corriger.

Le projet de loi, adopté, crée sous forme d'Établissement militaire à caractère social, l'Office national des anciens Combattants, Militaires retraités et Victimes de Guerre du Mali avec pour mission d'assurer la gestion administrative, la promotion et la protection sociale des anciens combattants, militaires retraités et victimes militaires de guerre.

Son adoption permet entre autres :

- l'intégration dans les missions de l'Office, la

gestion des retraités de la Police nationale et de la Protection civile ;

- la mise en place de dispositifs de prise en charge des anciens combattants, militaires retraités des Forces Armées et de Sécurité ;

- la participation de l'Office à la préparation et à la mobilisation des anciens Combattants, des militaires retraités constituant la réserve des Forces Armées et de Sécurité.

2. Sur le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce, le Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de loi portant modification de l'Ordonnance n°2023-001/PT-RM du 12 janvier 2023, modifiée, portant création du Centre de Recherche et de Formation pour les Industries légères et textiles ;

b. un projet de décret portant modification du Décret n°2023-0048/PT-RM du 27 janvier 2023 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Recherche et de Formation pour les Industries légères et textiles.

Le Centre de Recherche et de Formation pour les Industries légères et textiles a été créé par l'Ordonnance n°2023-001/PT-RM du 12 janvier 2023 avec pour mission d'assurer la formation initiale et continue et de contribuer à la promotion de la recherche dans les domaines des textiles et des industries légères aux niveaux national, sous-régional et régional. Son orga-

nisation et les modalités de son fonctionnement sont fixées par le Décret n°2023-0048/PT-RM du 27 janvier 2023. Dans l'exécution de cette mission, le Centre est confronté à des difficultés liées, notamment à l'insuffisance de l'effectif du personnel enseignant permanent.

Les projets de texte, adoptés, transfèrent la tutelle du Centre au Ministère en charge de l'Enseignement supérieur en vue d'une meilleure exécution de sa mission, à travers le recrutement et la mise à disposition d'enseignants permanents.

Sur le rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au Processus électoral, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant abrogation de la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques et de la Loi n°2015-007 du 04 mars 2015 portant Statut de l'opposition politique.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation, le ministre délégué, chargé des Réformes politiques et du Soutien au Proces-

sus électoral a organisé des concertations en vue de soumettre à l'appréciation des Forces vives de la Nation et des Maliens établis à l'Extérieur, les propositions faites par les partis politiques et les organisations de la Société civile sur :

- la réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement ;
- la relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du Statut du chef de file de l'opposition ;
- l'interdiction du nomadisme politique en cours de mandat.

Ces concertations se sont déroulées en deux phases :

- une phase régionale, du District de Bamako et des Ambassades et Consulats, tenue les 16 et 17 avril 2025 ;
- une phase nationale, tenue à Bamako les 28 et 29 avril 2025.

Il est ressorti de ces travaux, entre autres, les recommandations suivantes :

- la dissolution des partis politiques et leur réorganisation par une nouvelle législation ;

- la suppression du financement public des activités des partis politiques ;
- l'audit du financement public des partis politiques ;
- la suppression du Statut du chef de file de l'opposition politique à travers l'abrogation de la Loi n°2015-007 du 4 mars 2015 portant statut de l'opposition ;
- la révision de la Charte de la Transition en installant le Général d'Armée Assimi GOITA comme Président de la République pour un mandat de 5 ans renouvelable à partir de 2025, à l'instar de ses pairs de l'AES ;
- le durcissement des conditions de création des partis politiques.

Le projet de loi, adopté, abroge dans toutes leurs dispositions, la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques et la Loi n°2015-007 du 4 mars 2015 portant Statut de l'opposition politique.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :



AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Conseillers techniques au Secrétariat général du Gouvernement : Madame SISSOKO Binta BAH, Administrateur civil ; "Monsieur Siaka Fagniné DIARRA, Administrateur civil ; Monsieur N'Famoussa BAGAYOKO, Inspecteur des Finances.

- Directeur national des Archives du Mali : Monsieur Ayouba GOUANLE, Administrateur civil.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Haut fonctionnaire de Défense au Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale : Lieutenant-colonel Gaoussou DOUCOURE.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Inspecteur en Chef de l'Inspection des Services Diplomatiques et Consulaires : Monsieur Kanisson COULIBALY, Conseiller des Affaires étrangères.

- Directeur de la Coopération Multilatérale : Monsieur Mamadou SOGODOGO, Conseiller des Affaires étrangères.

- Conseiller culturel à l'Ambassade du Mali à Rabat : Monsieur Mamadou Lamine DEMBÉLÉ, Enseignant-chercheur.

- Conseiller culturel à l'Ambassade du Mali à La Havane : Monsieur Allaye NIANGALY, Enseignant-chercheur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Conseillers techniques : Monsieur Bouyagui TRAORÉ, Médecin ; Monsieur Sayon DOUMBIA, Administrateur de l'Action sociale.

- Chargés de mission : Monsieur Modibo DOUMBIA, Médecin ; Monsieur Almouzer Alkamissa YATTARA, Journaliste.

- Inspecteur en Chef à l'Inspection des Affaires sociales : Monsieur Ousmane KONATÉ, Administrateur de l'Action sociale.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Directeur général de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger : Monsieur Moussa DIAMOYE, Ingénieur des Eaux et Forêts ;

- Directeur général de l'Agence nationale des Stations d'Épuration du Mali : Madame Dousouba DOUMBIA, Ingénieur sanitaire.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre des Transports et des Infrastructures a informé le Conseil des Ministres des résultats de la prévision des caractéristiques de la saison des pluies 2025.

Les services nationaux et régionaux de la Météo annoncent, au titre de la prévision des caractéristiques de la saison des pluies 2025, une pluviométrie supérieure égale à la moyenne climatologique de la période allant de 1991 à 2020. Il est prévu un démarrage normal à précoce et une fin tardive à normale. Des pauses pluviométriques courtes à moyennes seront observées en début de saison. Elles seront normales à longues en fin de saison. Les écoulements attendus seront normaux à supérieurs sur l'ensemble des cours d'eau du pays.

Au regard des quantités de pluies et des écoulements attendus, les risques d'inondation sont élevés.

En vue d'assurer une meilleure exploitation des informations fournies, les services techniques sont engagés à réaliser les actions ci-après :

- la formation et l'information des utilisateurs des différents secteurs socio-économiques sur les résultats de la prévision saisonnière, assortis de recommandations spécifiques ;

- la diffusion d'avis et de conseils agro-hydro-météorologiques décennaires, destinés aux producteurs ruraux ;

- la diffusion de bulletins d'information agro-hydro-météorologiques décennaires, destinés aux autorités chargées de l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire ;

- la diffusion de bulletins de prévision et d'alertes météorologiques, destinés aux autorités chargées de la prévention des risques de

catastrophes. Des opérations de pluies provoquées seront conduites dans les zones de déficit pluviométrique dès que les conditions météorologiques seront favorables à l'ensemencement des nuages, afin de combler les poches de déficit préjudiciables aux cultures.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé le Conseil des Ministres de l'attribution du « Prix Hideyo Noguchi » au Professeur Abdoulaye DJIMDE du Centre de Formation et de Recherche sur le Paludisme.

Le Centre de Formation et de Recherche sur le Paludisme est une institution publique au sein des Facultés de Médecine et d'Odontomatologie et de Pharmacie de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, créé en 1992 avec pour mission de mener des recherches sur le paludisme. Pour répondre aux problèmes complexes et urgents de santé auxquels font face les pays de l'Afrique subsaharienne en général et le Mali en particulier, le Centre a diversifié ses activités sous la direction de Feu le Professeur Ogobara DOUMBO. Cette diversification est perpétuée par ses élèves, en l'occurrence, le Professeur Abdoulaye DJIMDE.

Le Professeur DJIMDE travaille sur la création de divers programmes visant à renforcer les capacités de recherche en Afrique et a été le fer de lance de la formation de partenariats stratégiques mondiaux portant sur le paludisme et la résistance aux médicaments dans la Région africaine.

Le Japon, réaffirmant son attachement profond aux valeurs de rigueur, d'innovation et d'humanisme en matière de recherche médicale, a décerné le cinquième « Prix Hideyo Noguchi » pour l'Afrique au Professeur Abdoulaye DJIMDE dans la catégorie de la Recherche médicale.

La cérémonie solennelle de remise du prix aura lieu, au Japon, le 22 août 2025.

Le ministre de l'Energie et de l'Eau a informé le Conseil des Ministres de la tenue de la rencontre d'échanges des Régulateurs de l'Energie sur le Mécanisme de mise en place d'un cadre harmonisé de régulation dans l'espace confédéral AES, prévue du 06 au 08 mai 2025, à Bamako.



Dans le cadre de la mise en cohérence des politiques publiques des Etats de la Confédération AES, les Autorités de Régulation du Secteur de l'Energie du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger ont décidé de mutualiser leurs efforts pour l'atteinte de la souveraineté énergétique.

Pour la mise en œuvre de cette initiative, il est prévu une rencontre d'échanges sur le développement et l'indépendance énergétiques des pays de l'AES, dont l'objectif est de définir une vision commune de la régulation du Secteur de l'Energie.

Le ministre de l'Agriculture a informé le Conseil des Ministres de la tenue du Forum régional sur la transformation des systèmes agricoles durables, le partage d'expériences, le financement et l'institutionnalisation du Système de Riziculture Intensif en Afrique de l'Ouest. Ce forum régional, qui se tiendra à Bamako, du 05 au 07 mai 2025, regroupera 13 pays ouest-africains dont les États de la Confédération AES, l'Observatoire du Sahara et du Sahel et le Conseil Ouest et Centre Afri-

cain pour la Recherche et le Développement Agricole, sous l'égide du Centre Régional de Spécialisation sur le Riz de l'Institut d'Économie Rurale.

L'objectif du forum est de créer un cadre d'échanges entre les acteurs des chaînes de valeur riz afin de dégager des pistes communes pour la promotion du Système de Riziculture Intensif.

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a informé le Conseil des Ministres de la célébration de la 32ème édition de la Journée internationale des Familles, prévue le 15 mai 2025.

La 32ème édition de la Journée internationale des Familles a pour thème : « Rôle et place de la famille dans l'éducation des enfants à nos valeurs ».

Cette célébration, qui vise à renforcer le bien-être familial, est une opportunité de faire comprendre les problèmes auxquels les familles sont confrontées, d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de sensibiliser les communau-

tés à œuvrer davantage pour promouvoir la famille et renforcer son rôle dans l'éducation des enfants à nos valeurs.

La Journée internationale des Familles sera marquée par des campagnes de communication digitale, des conférences-débats, des émissions télévisées et radiophoniques.

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'État a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 30 avril 2025

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national**

VIH/SIDA et dopage : Les sportifs militaires ciblés par une journée de sensibilisation



L'École de Maintien de la Paix «Alioune Blondin Bèye» (EMP-ABB) a abrité jeudi dernier (24 avril 2025) une journée de sensibilisation sur le vih/sida et le dopage à l'endroit des sportifs militaires.

Les sportifs militaires ont été ciblés pour une journée de sensibilisation sur le VIH-Sida et le dopage organisée le 24 avril 2025

Une initiative du Centre de médecine du sport (CMS) en partenariat avec le Haut conseil national de lutte contre le sida (HCNLS). La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence des ministres Sadio Camara (Défense et Anciens combattants) et Abdoul Kassim Ibrahim Fomba (Jeunesse et Sports) aux côtés de Dr Lalla Mint Mohamed, Directrice générale du CMS.

Renforcer la prévention et promouvoir une pratique sportive saine, responsable et conforme à l'éthique ! Telle était l'ambition du Centre de la médecine du sport (CMS) en initiant (en partenariat avec le Haut conseil national de lutte contre le Sida/HCNLS) une journée de sensibilisation sur le dopage et le VIH/Sida à l'attention des sportifs militaires. Cette journée a permis d'aborder sans tabou les réalités liées aux infections sexuellement transmissibles, à la stigmatisation, mais aussi aux risques liés à la consommation de produits dopants.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence des ministres Sadio Camara (Défense et Anciens combattants) et Abdoul Kassim Ibrahim Fomba (Jeunesse et Sports). Dans leurs allocutions, ils ont salué la «pertinence de cette démarche» en rappelant que «la santé

des sportifs est un enjeu de performance, de sécurité et de dignité humaine». Conscients qu'une «armée forte commence par une jeunesse consciente et en bonne santé», ils ont encouragé la mise en place de mécanismes durables de sensibilisation et de suivi au sein des forces armées.

«Le dopage est un fléau pour l'humanité. Il ronge en silence l'éthique sportive, affaiblit la santé des athlètes et trahit les principes fondamentaux du sport : l'équité l'effort, la discipline, le respect de soi et des autres», a rappelé le Général des corps d'Armée Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens combattants. Et de poursuivre, «le dopage peut sembler offrir un avantage, mais en réalité, il expose nos sportifs à de graves dangers physiques, psychologiques et moraux».

Dans la vie militaire, a souligné le Général Camara, «le sport n'est pas qu'un simple instrument de performance. C'est un outil d'éducation, de formation au commandement et un puissant levier de cohésion et d'intégrité. Nos soldats-athlètes sont appelés à incarner la rigueur, l'endurance et l'exemplarité. Le dopage, à cet égard, est incompatible avec la mission de nos Forces armées. Il en ternit l'image, et plus encore, il en affaiblit les fondations». Il n'a pas manqué de parler des bienfaits du sport qui doit être «un vecteur de sensibilisation et de transformation sociale».

À l'attention des militaires sportifs, le ministre Sadio Camara a rappelé, «vous êtes plus que des compétiteurs. Vous êtes des ambassadeurs des valeurs fondamentales de rigueur, de loyauté, de santé, de solidarité. N'oublions pas cette vérité intemporelle décrite par le poète romain Juvénal : Nous devons nous efforcer de toujours développer un esprit sain dans un corps sain». Le ministre de la Défense

et des Anciens combattants a également invité à agir contre le VIH/Sida, notamment par la prévention. Pour lui, ce «double engagement» contre le dopage et le VIH/Sida s'inscrit dans une vision plus large de la responsabilité des décideurs envers la jeunesse et l'avenir de notre nation.

«Le dopage et les conduites dopantes et addictives constituent un fléau, car ils menacent l'intégrité de nos compétitions sportives comme la santé de nos sportifs professionnels et amateurs. Ils faussent la performance, pénalisent les athlètes et attaquent fondamentalement l'esprit de loyauté et d'équité qui fait pourtant l'essence même des compétitions sportives», a dénoncé le Directeur du sport militaire, Colonel Séga Sissoko, en se réjouissant de la tenue de cette journée d'information.

Pour le Secrétaire exécutif du HCNLS, Dr. Ichiaka Moumine Koné, le ministère de la Défense reste «le département sectoriel clé» (en dehors du ministère de la Santé et du Déve-

loppement social) dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida. Il a aussi rappelé que 80 à 90 % des jeunes sont concernés par cette maladie. D'où la pertinence de l'organisation de cette journée de sensibilisation. «En 2024, nous avons enregistré 120 000 personnes vivant avec le VIH avec une prévalence de 0,8 % et 5,1 % chez les consommateurs de drogue. Chaque jour, nous enregistrons, 14 nouvelles infections par jour au Mali. Le dépistage reste l'une des armes les plus redoutables pour freiner la propagation du VIH/Sida, pour connaître son statut et avoir accès à un traitement en cas de besoin», a conclu le Secrétaire exécutif du HCNLS.

La Directrice générale du CMS, Dr Lalla Mint Mohamed, a donc toutes les raisons d'être satisfaite, car son initiative a atteint ses objectifs. Elle a comblé les attentes !

Alphaly
SOURCE : LE MATIN





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Contribution : La fin du multipartisme au Mali ?

L'article 36 de la Constitution de la IVe République dispose que « les partis politiques[...] se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi ». Le multipartisme est donc un marqueur du Mali, mais il est menacé par le Président Goïta : en avril 2024, celui-ci suspendait l'activité des partis ; un an plus tard exactement, il cherche encore à brider l'expression démocratique alors que l'organisation de l'élection présidentielle est pressante (I) pour rester au pouvoir (II).

L'organisation pressante de l'élection présidentielle

Le régime de Transition a officiellement pris fin le 26 mars 2024, mais la Constitution de la IVe République n'est pas totalement applicable parce qu'un président de la République n'a pas été élu. De multiples textes à valeur constitutionnelle empêchent la primauté de l'un d'entre eux sur les autres. Quand un problème de droit constitutionnel se pose, le régime peut le résoudre comme il le veut en utilisant tel ou tel document, à son gré. D'un point de vue technique, il est donc inutile de faire appel aux Maliens, mais la pression populaire exercée à la suite d'élections présidentielles en Afrique francophone, aux résultats même faussés, oblige la junte à se soumettre aux contraintes de la démocratie. Ainsi, l'élection présidentielle au Gabon en avril 2025 pouvait laisser penser que les dirigeants du Mali allaient prendre le risque d'organiser à leur tour le scrutin visant à choisir un nouveau chef de l'État ; mais la victoire du général Oligui Nguema et, à partir du 16 avril, la tenue d'une conférence visant à la relecture de la charte des partis politiques a réduit tout espoir de changement démocratique. Près de cinq ans après qu'il a pris le pouvoir, le général Assimi Goïta reste au palais de Bamako sans que les citoyens n'aient exprimé leur volonté de le voir décider encore seul, avec l'armée, de leur destinée. La promesse répétée de remettre le pouvoir exécutif aux civils n'a jamais été tenue et ne le sera jamais. La junte cherche plutôt à

conserver la mainmise sur les institutions en préparant une élection présidentielle aménagée de sorte que les suffrages se portent sur une candidature unique, ou tout au moins sur un nombre très restreint de candidatures, pour permettre à Assimi Goïta de rester Président.

La possible création d'un parti unique

Dès 1966, Odile Debbasch écrit que « la formation du parti unique apparaît comme un phénomène général en Afrique ». Le Président Goïta semble vouloir imposer ce mode de gouvernement qui n'a plus cours au Mali depuis 1991 et grâce auquel des dictateurs ont tenu les rênes de l'État tels le Mouvement populaire de la révolution au Zaïre, le Parti de la révolution populaire du Bénin, le Parti congolais du travail ou le Parti démocratique de Côte d'Ivoire. La relecture de la charte des partis politiques suivrait ainsi cette logique historique et pourrait procéder du rapprochement du Mali et de la Chine. Le 25 mars 2024, le site

internet de la présidence de la République du Mali indiquait en effet qu'une rencontre entre le représentant spécial du gouvernement chinois visait à « renforcer les liens bilatéraux entre le Mali et la Chine, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de coopération entre les deux nations ». Cette « coopération » pourrait se manifester en matière d'organisation de politique intérieure avec l'instauration d'un parti unique, puisque l'Empire du milieu interdit le multipartisme. Cette idée n'est pas saugrenue : depuis 2020, l'armée au pouvoir cherche à conforter son emprise en utilisant des moyens éculés (comme les Assises nationales de la refondation) et des moyens nouveaux, comme l'Alliance des États du Sahel.

Depuis le coup d'État contre Ibrahim Boubacar Keïta, c'est peut-être la fin des rencontres des « forces vives de la nation » discutant de la relecture de la charte des partis politiques qui marquera la tenue de l'élection présidentielle. Si le multipartisme est interdit, ou si le multipartisme est conservé aux conditions du pouvoir, comme en Russie, Assimi Goïta n'aura plus à craindre le peuple et pourra se présenter devant lui, certain qu'il le choisira.

**Balla CISSÉ, docteur en droit public
Avocat au Barreau de Paris, Diplômé en
Administration électorale**



Régularité des comptes : Un bon outil pour écartier les brebis galeuses de la scène politique

En application des dispositions de l'article 63 de la loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 (portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la cour suprême et la procédure suivie devant elle), la section des comptes (siégeant en chambres réunies le 27 décembre 2024) a délibéré et adopté le rapport annuel de vérification des comptes annuels des partis politiques du pays.



La classe politique propose plusieurs modifications importantes à la charte des partis politiques, notamment l'encadrement de la création des partis..

Le hic, c'est que sur près de 300 partis comptabilisés dans le pays, 59 seulement se sont soumis à cet exercice. Et sur les 59, 19 ont vu leurs comptes rejetés. Parmi ceux-ci, les formations de certains tonneaux vides de la scène politique qui ont fait de la défense de

l'indéfendable leur sport favori ces derniers temps.

«Les partis politiques sont tenus de déposer au plus tard le 31 mars de chaque année leurs comptes annuels de l'exercice précédent auprès de la section des Comptes de la Cour suprême» ! C'est ce que stipule l'article 27 de la loi N°05-047 du 18 août 2005 portant charte des partis politiques. Cette juridiction établit au plus tard le 31 décembre de l'année en

cours, un rapport annuel de vérification des comptes de l'exercice précédent qui est rendu public. Ce document doit faire ressortir le compte général des recettes des activités lucratives du parti et l'état de déclaration des dons, legs et libéralités. La section des Comptes procède à la vérification de la moralité des recettes et des dépenses ainsi que de la sincérité des comptes du parti....

Le rapport est établi sur la base des documents communiqués au préalable par les partis et après qu'il ait été tenu compte, si besoin en était, des renseignements complémentaires fournis par ceux-ci à la section des Comptes, dans le cadre du principe du contradictoire. Le hic, sur près de 300 partis politiques, seulement 59 avaient déposé leurs comptes annuels de l'exercice 2023. Dans ce lot, seuls 40 chapelles ont été déclarées en règle vis-à-vis de la loi selon le rapport annuel de vérification des comptes des partis politiques exercice 2023 publié en décembre 2024. Les 19 autres (voir encadré) ont été recalés. Parmi les partis dont les comptes n'ont pas été certifiés, figurent des formations dirigées par des tonneaux vides de notre arène politique qui ne cessent de s'agiter pour demander la dissolution des partis politiques.

Dans son rapport de 2023, la section des Comptes n'a pas manqué de faire des recommandations aussi bien au gouvernement qu'aux partis. Il est ainsi demandé au gouvernement de relire le manuel pour la tenue des comptes des partis politiques compte tenu du fait que, à chaque exercice, les ressources de certains partis politiques dépassent le plafond du Système Minimum de Trésorerie (SMT) estimé 100 millions de FCFA ; d'engager une ré-

flexion sur le financement public des partis politiques... Selon le document, en ce qui concerne l'exercice 2023, le RPM et le PMTR ne pouvaient plus être valablement audités sur la base du SMT en vigueur.

Aux partis politiques, il a été demandé de tenir régulièrement les documents comptables et de justifier les dépenses par des factures comportant les mentions obligatoires ; d'adopter une stratégie de mobilisation des ressources propres ou une politique de maîtrise des charges afin d'éviter des soldes négatifs en fin d'exercice ; de déclarer la provenance de leurs ressources ; et procéder à l'inventaire annuel et à la codification des biens meubles et immeubles.

Cet exercice peut être aussi un excellent moyen d'assainir la classe politique. On peut par exemple introduire dans la nouvelle charte peut ainsi que les partis qui ne déposent pas leurs comptes annuels à la section des Comptes de la Cour suprême seront suspendus d'activités durant l'exercice suivant. Et les partis dont les comptes n'ont pas été certifiés, seront aussi interdits d'activités le temps de se mettre en règle. Dans les deux cas, les partis concernés ne peuvent plus être éligibles à

l'aide publique le temps de la suspension de leurs activités !

Les dix-neuf recalés de la section des comptes

Selon le «Rapport de 2023» (publié en décembre dernier), les partis dont les comptes n'ont pas été certifiés par la section des Comptes de la Cour suprême sont le Rassemblement du Peuple (ADRP) ; Bloc Universitaire pour le Changement (BUC) ; Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP-Mali Kura) ; Convention Nationale pour une Afrique Solidaire-Faso Hère (CNAS-Faso Hère) ; Convention pour le Mali (CRE) ; Front Malien du Renouveau-Faso Dambe (FMR-Faso Dambe) ; Front Uni pour la Sauvegarde et l'Intégrité du Mali (FUSI-Mali) ; Initiative pour la Concrétisation des Attentes du Peuple (ICAP) ; Mouvement pour un Destin Commun (MODEC) ; Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) ; La Nation Commune Avance (NCA) ; Nouvel Espoir pour le Mali (NEMA) ; Parti Actions pour le Mali (PAM-Faso Baara) ; Parti pour le Développement Économique et la Solidarité (PDES) ; Parti pour le Développement social (PDS) ; Parti Malien du Travail et de la Refondation (PMTR) ; Union des Forces Démocratiques (UFD) ; Union des Pa-

tristes Pour le Renouveau (UPPR) et Union pour la Paix et la Stabilité (UPS).

Les principales raisons de la non certification des comptes de ces partis politiques sont, entre autres, la non tenue d'une comptabilité régulière conformément au manuel pour la tenue des comptes des partis politiques ; la non production du compte de gestion et des annexes obligatoires, des registres livres de recettes-dépenses banque et caisse, livres comptables, registres des immobilisations ; la production non exhaustive des documents comptables (le compte de gestion, registres, grand livre, PV d'arrêté de caisse, tableau des ressources, les états de rapprochement bancaire, l'inventaire des biens meubles et immeubles) ; la production des pièces justificatives irrégulières (Factures ne comportant pas de mentions obligatoires «NIF, RC, Références bancaires») ; la non justification de la provenance des ressources ; l'absence de pièces justificatives de recettes, de dépenses et du relevé bancaire de l'année 2023.

Hamady Tamba
SOURCE : LE MATIN





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit

Bamako sous les eaux : L'urgence d'agir contre les inondations



Les récentes pluies torrentielles qui se sont abattues sur Bamako ont plongé la capitale malienne dans le chaos, transformant les rues en véritables cours d'eau et mettant en péril la vie de milliers d'habitants. En l'espace de quelques heures, des quartiers entiers se sont retrouvés submergés, laissant derrière eux un triste spectacle de désolation et de destruction.

Cette situation, bien que malheureusement récurrente, doit servir d'alerte quant à la nécessité d'agir de manière urgente pour éviter les tragédies telles que celles survenues l'année précédente, ayant causé la mort d'au moins 70 personnes et laissant des milliers de sinistrés, sans oublier les dégâts matériels considérables.

Les quartiers les plus touchés, tels que Banconi, Djélibougou, le Grand marché de Bamako, Moussabougou, Djicoroni Para, sont les premiers à souffrir des conséquences des pluies torrentielles qui se sont abattues, mettant en lumière les risques d'inondations plus graves à venir. Les axes routiers de la capitale sont devenus impraticables, paralysant la ville et isolant certains secteurs, tandis que les images de véhicules partiellement submergés circulant sur les réseaux sociaux témoignent de l'ampleur du désastre.

Cette situation met en lumière les lacunes profondes dans la gestion urbaine et l'adaptation aux changements climatiques, restés jusqu'à présent lettre morte. La croissance démographique rapide et l'urbanisation mal

contrôlée de la ville de Bamako exacerbent les risques liés aux précipitations torrentielles, aggravant ainsi la vulnérabilité des populations.

Les systèmes de drainage obsolètes ou inexistant ne parviennent plus à contenir les eaux pluviales, tandis que les constructions anarchiques en zones inondables exposent des milliers de familles à des risques récurrents. L'accumulation de déchets solides obstruant les canalisations aggrave encore davantage la situation, comme en témoignent les occupations illégales des servitudes du district, notamment du collecteur Molobalini.

Face à cette situation critique, les habitants interpellent les autorités de la transition pour



qu'elles prennent leurs responsabilités et évitent de nouveaux drames liés aux inondations. Les souvenirs encore vifs des inondations de 2024, qui ont touché presque toutes les régions du pays, rappellent l'urgence d'agir de manière concertée et efficace pour prévenir de telles catastrophes à l'avenir.

Le ministère de l'urbanisme, conscient des enjeux après les inondations de l'année pré-

cédente, s'était engagé à prendre des mesures fortes, telles que la libération des servitudes des marigots, le curage des collecteurs et le relogement des populations vivant en zones inondables. Il est désormais impératif que ces promesses se concrétisent rapidement pour protéger la population de Bamako des risques d'inondations et assurer sa sécurité à l'avenir. La situation que vous décrivez est en effet très préoccupante, notamment en ce qui concerne

les conséquences du dérèglement climatique sur le district de Bamako et d'autres villes maliennes. Il est crucial que les promesses faites par les autorités se concrétisent par des actions immédiates et significatives pour protéger les populations exposées aux inondations et autres catastrophes naturelles.

Fatou Sissoko

Xi Jinping inspecte le secteur de l'IA à Shanghai et appelle à son développement



Le président chinois Xi Jinping a visité mardi un incubateur d'IA à Shanghai, appelant la ville à prendre la tête du développement et de la gouvernance de l'IA.

Cette visite d'inspection a eu lieu quatre jours après une session d'étude consacrée à l'IA organisée par les dirigeants chinois, au cours de laquelle M. Xi avait souligné la nécessité de prendre l'initiative dans ce secteur stratégique.

"La technologie de l'IA évolue rapidement et entre dans une phase de croissance explosive", a déclaré M. Xi, également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois et président de la Commission militaire centrale, alors qu'il visitait le Shan-

ghai Foundation Model Innovation Center, un incubateur de grands modèles abritant plus de 100 entreprises.

Lors de la session d'étude de groupe vendredi dernier, M. Xi a souligné que l'IA, en tant que technologie stratégique menant le nouveau cycle de la révolution scientifique et technologique et de la transformation industrielle, a profondément changé la façon dont les gens travaillent et vivent.

Le Comité central du Parti attache une grande importance au développement de l'IA, et a amélioré la conception du plus haut niveau et renforcé les efforts de mise en œuvre ces dernières années, a déclaré M. Xi lors de la session.

Dans l'incubateur, M. Xi a participé à un salon sur le thème de l'évolution autonome des agents intelligents de la prochaine génération et a discuté avec de jeunes innovateurs sur place.

"L'IA est une industrie émergente, et c'est aussi une industrie qui appartient aux jeunes", a indiqué M. Xi.

Il s'est ensuite rendu dans un magasin d'expérience de produits d'IA, où il s'est renseigné en détail sur les fonctions et les tendances du marché des produits, et a essayé une paire de lunettes intelligentes pour en faire lui-même l'expérience.

Source : cgtn.com

Nouvelle vision de développement de la Chine : Un modèle bâti sur cinq piliers



Dans l'histoire de son processus de développement, la Chine a su, en fonction des priorités de chaque étape, définir la feuille de route à suivre. Au gré de l'évolution du contexte mondial et des urgences nationales, la politique de la réforme et de l'ouverture a été appliquée avec rigueur et cohérence pour répondre aux défis du moment. La nouvelle vision de développement du pays asiatique, tout en prenant appui dans les racines culturelles du pays, a inscrit la transformation continuelle au cœur de son évolution. Cette nouvelle orientation du développement est articulée autour de cinq piliers que sont l'innovation, la coordination, le développement vert, l'ouverture et le partage équitable. Tous ces cinq piliers entretiennent entre eux d'étroits liens d'interdépendance. Au cœur de ce concept, plus qu'une accumulation quantitative de biens, le développement rime avec épanouissement de l'homme, équité et harmonie entre l'homme et la nature. Comment les cinq piliers se déclinent dans la réa-

lité ? Quels résultats ont-ils produit dans leur application ? Comment forment-ils un ensemble connecté ?

Innovation

L'innovation est le socle essentiel qui dynamise le processus de développement. Elle innove tous les secteurs de développement de son énergie nouvelle. L'innovation est cette capacité à s'adapter à l'évolution du monde, à faire preuve d'inventivité pour améliorer les méthodes traditionnelles afin d'épouser la modernité. L'innovation accompagne le progrès d'une nation. La Chine l'a inscrite en lettres d'or dans sa nouvelle vision de développement. Développer de nouvelles forces productives caractérisées par des technologies de pointe, une haute efficacité et une qualité supérieure, c'est précisément utiliser l'innovation scientifique et technologique pour impulser la mise à niveau itérative des capacités productives, permettre une transformation et une modernisation en profondeur des

industries, et forger pour l'avenir de nouveaux moteurs et atouts de développement. De la technologie de pointe à l'agriculture en passant par le secteur industriel et les technologies de la communication, l'innovation façonne de manière impressionnante le présent et le futur de la Chine.

À titre illustratif, la source de neutrons par spallation (CSNS), l'installation scientifique majeure la plus coûteuse en investissement unitaire en Chine, est désormais devenue un "aimant suprême" pour l'innovation scientifique et technologique dans la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao. De nos jours, elle draine des équipes de recherche de premier plan et des talents hautement qualifiés du monde entier. Depuis sa mise en service officielle en 2018, le CSNS a accueilli plus de 6 000 utilisateurs et achevé plus de 1 500 projets expérimentaux. Autour de ce pôle, un écosystème scientifique intégré de la Grande Baie est en train de se constituer.

Cette semaine, le président chinois Xi Jinping a visité un incubateur d'IA à Shanghai, appelant la ville à prendre la tête du développement et de la gouvernance de l'IA. Le Shanghai Foundation Model Innovation Center est un incubateur de grands modèles abritant plus de 100 entreprises. Shanghai a maintenant pour mission historique de construire un centre international d'innovation scientifique et technologique. Elle saisira cette opportunité pour renforcer continuellement sa fonction de source d'innovation scientifique et technologique et de leader dans les industries de pointe, et accélérer la construction d'un haut lieu de l'innovation scientifique et technologique d'influence mondiale.

Le train à grande vitesse est également un exemple réussi et éloquent de l'innovation autonome de la Chine. Non seulement il a rapproché les distances entre les villes, mais plus important encore, il a favorisé la fluidité de la circulation économique et l'optimisation de la répartition des activités économiques et démographiques. Aujourd'hui, la Chine possède le plus long réseau de train à grande vitesse en exploitation, les trains les plus rapides et les scénarios d'application les plus diversifiés au monde. Toujours dans le domaine des transports et de la connectivité, le C919, un avion de ligne conçu et produit par la Chine a, après sa mise en service commercial en mai 2023, totalisé plus de 6 000 heures de vol sans incident. Dans le secteur agricole, l'agriculture intelligente est en train de faire des prouesses dans les campagnes chinoises. Des drones ont investi les champs et participent avec succès au travail agricole. L'innovation agricole augmente la productivité, facilite le travail et permet une économie énorme de temps. En matière d'innovation, les exemples sont légion et la Chine brille dans tous les secteurs d'activités.

Coordination

La coordination, en tant que deuxième pilier de la nouvelle vision de développement, est une exigence intrinsèque et primordiale pour un développement sain et durable. Elle vise à trouver des solutions aux problèmes des déséquilibres dans le développement. La coordination poursuit l'objectif d'un développement partagé, autrement dit une répartition équitable des fruits du développement entre les

zones urbaines et rurales de la Chine. C'est un défi commun à toutes les grandes économies. Pendant une certaine période, il est bénéfique de laisser certaines régions et certains individus progresser plus rapidement afin de stimuler la motivation collective. Cependant, après un certain temps, il devient impératif de prêter une attention particulière à la question des disparités. Même s'il faut encourager les initiatives individuelles, il faut veiller à ce que la grande majorité ait sa place dans le train du développement et que ses fruits profitent à tous.

En termes d'exemples sur le plan du développement coordonné, la Chine a atteint un niveau supérieur d'intégration et d'harmonisation économique. Ces deux dernières années, grâce au développement d'Internet et des médias sociaux, de nombreuses petites et moyennes villes chinoises ont été mises sur orbite. Dans cet essor vigoureux de la consommation culturelle et touristique, certaines de ces villes ont connu un véritable renouveau. Dans le même ordre d'idées, la part des régions centrales et occidentales dans le PIB national a progressé de manière constante, tandis que l'écart avec les régions orientales en termes de PIB par habitant s'est considérablement réduit. Le ratio des revenus moyens entre les ménages urbains et ruraux est passé de 2,81 à 2,39.

Développement vert

Le respect de l'environnement, troisième pilier de la nouvelle vision de développement, constitue non seulement une condition essentielle pour un développement pérenne, mais aussi une importante manifestation de la quête d'une vie meilleure. L'avenir de l'homme va de pair avec celui de la protection de l'environnement. Protéger l'environnement, c'est aspirer à une qualité de vie saine pour les générations présentes et futures. Les effets néfastes du changement climatique rappellent combien il est urgent de protéger l'environnement d'autant plus qu'il y va de l'avenir de l'humanité. À ce titre, la Chine ne ménage aucun effort pour la construction d'une civilisation écologique en multipliant les initiatives qui visent à protéger les ressources naturelles.

En matière de développement vert, ces dernières années, la Chine a adhéré au principe que « les montagnes verdoyantes et les eaux

claires sont autant de richesses ». Cela se traduit concrètement par la promotion active de la transition verte et bas-carbone de l'économie et de la société chinoises. Cette approche a permis d'atteindre une amélioration qualitative constante tout en maintenant une croissance quantitative raisonnable. De 2012 et 2022, la Chine a planté des forêts sur une superficie cumulée de 64 millions d'hectares. Cela représente environ un quart des nouvelles zones boisées créées dans le monde entier sur cette période. Le concept de développement vert a non seulement profité à la population chinoise, mais il a également contribué de manière significative aux efforts mondiaux en faveur d'un développement sobre en carbone et de la lutte contre le changement climatique.

Ouverture

L'ouverture est la voie incontournable vers la prospérité d'un pays. C'est par elle qu'un pays s'inspire d'autres souffles pour dynamiser son développement. L'ouverture peut se concevoir comme une quête des meilleures pratiques, la recherche d'une nouvelle inspiration. Le quatrième pilier, le développement ouvert, vise principalement à résoudre la question de l'interconnexion entre les dynamiques internes et externes du développement. L'expérience du développement de la Chine au cours des plus de quarante années de réforme et d'ouverture a pleinement démontré que l'isolement ne mène nulle part, et que seule l'ouverture permet le progrès. L'ouverture permet de tendre vers d'autres opportunités et favorise la coopération mutuellement bénéfique. La Chine a compris l'ouverture comme un élan de solidarité avec le reste du monde pour affronter courageusement ensemble les défis communs. C'est dans la coopération ouverte et inclusive que l'avènement de la communauté d'avenir partagé est possible.

En matière de développement ouvert, l'économie chinoise a renforcé ses interconnexions internes et externes. En mettant en œuvre une stratégie d'ouverture plus proactive, le pays a accéléré la construction d'un nouveau système économique ouvert, mutuellement bénéfique, diversifié, équilibré, sûr et efficace. La Chine a su élargir progressivement l'ouverture institutionnelle, notamment dans les domaines des règles, des réglementations, de la gouvernance et des normes. Sur cette lancée, le pays



a créé 22 zones franches pilotes, où plus de 3 500 réformes expérimentales ont été menées, dont plus de 300 ont été généralisées au niveau national.

L'initiative "la Ceinture et la Route", en tant que plate-forme majeure de coopération internationale a non seulement offert de nouvelles opportunités de développement aux pays participants, mais a aussi ouvert de nouveaux horizons pour un développement ouvert. L'exemple du plus grand projet photovoltaïque terrestre d'Indonésie, construit par une entreprise chinoise, a été mis en service en fin août 2024. Sur la ligne ferroviaire de fret Chine-Europe, lancée par la Chine, le nombre annuel de trains envoyés est passé de 1 700 à ses débuts à plus de 17 mille en 2023. Le chemin de fer Chine-Laos ainsi que les infrastructures ferroviaires construites par la Chine en Afrique sont devenus des maillons essentiels pour la connectivité régionale, favorisant significativement la coopération ouverte, la mutualisation des bénéfices et l'intégration culturelle.

Dans les pays partenaires de l'initiative "la Ceinture et la Route", les entreprises chinoises déploient systématiquement des mesures de protection de la biodiversité lors de la construction de projets d'envergure, comme en témoigne le chemin de fer Mombasa-Nairobi au Kenya. 14 corridors fauniques ont été aménagés, 79 ponts et 600 passages souter-

rains (d'au moins 6,5 m de haut) ont été construits. Des écrans antibruit ont été installés et les mangroves ont été préservées. Le même projet a généré 74 mille emplois locaux, formé 2 800 spécialistes et stimulé à hauteur de 17,6% le secteur des transports en 2023. En clair, la nouvelle vision de développement intègre à la fois croissance économique, ouverture internationale et préservation écologique.

Partage

Le cinquième pilier qu'est le partage reflète l'exigence essentielle du socialisme à la chinoise. Le développement partagé vise essentiellement à résoudre les questions d'équité et de justice sociale. Le fondement du développement partagé réside dans l'adhésion constante à une philosophie de développement centrée sur le peuple. Il se doit de répondre aux aspirations et aux urgences exprimées par la population. Qu'il s'agisse de résoudre les problèmes de subsistance de base, d'atteindre une prospérité modérée généralisée, ou de promouvoir la réalisation d'une vie de haute qualité, la démarche doit refléter cette orientation fondamentale.

De manière concrète, entre 2013 et 2023, le revenu moyen par habitant en zones urbaines et rurales a progressé de 6,2 % par an, tandis que 13 millions d'emplois sont créés chaque

année dans les villes. Aujourd'hui, le pays dispose du plus grand système éducatif, de protection sociale et de santé publique au monde, avec des niveaux de couverture en hausse constante. Le taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire et l'éducation obligatoire a atteint la moyenne des pays à haut revenu, et celui de l'enseignement supérieur a dépassé 50 % dès 2019, marquant l'entrée historique dans une phase de massification.

La nouvelle vision de développement de la Chine stimule le progrès du pays. Le pays est devenu un acteur clé dans la croissance mondiale. Atelier et marché du monde, la Chine est devenue une plaque-tournante du commerce mondial. Le pays multiplie les initiatives qui participent à une grande ouverture et connectivité entre toutes les parties du monde. Consciente que son avenir est lié à celui de toute la planète, la Chine travaille à partager les opportunités de son développement à travers une coopération empreinte de respect mutuel, de dialogue, de consultation et d'inclusion. En dépit des vents contraires concernant la guerre tarifaire lancée par les États-Unis, le pays asiatique mise sur la coopération et la paix pour l'avènement d'un monde apaisé, écologique où les intérêts de tous sont protégés.

Source: cgtn.com

Beijing et Shanghai: Visite fructueuse de jeunes diplomates africains en Chine



Une délégation de plus de 60 jeunes diplomates africains a récemment effectué une visite d'échanges en Chine, marquant ainsi un moment important dans les relations sino-africaines. Leur périple les a menés à Beijing et Shanghai, deux villes emblématiques du dynamisme chinois.

Durant leur séjour, les diplomates ont eu l'opportunité de découvrir la richesse culturelle et économique de la Chine à travers diverses visites. Parmi celles-ci, des musées renommés, un centre d'exposition et de commerce de produits importés, ainsi que des universités prestigieuses ont été au programme. Cette

immersion multidimensionnelle leur a permis d'appréhender le pays sous différents angles, allant de la politique au commerce en passant par la culture.

Cette expérience a été saluée comme étant enrichissante et instructive par les jeunes diplomates africains. En effet, elle leur a offert l'opportunité unique de côtoyer de près le dynamisme et la vitalité de la Chine moderne. Au-delà des simples échanges culturels, cette visite a contribué à renforcer les liens d'amitié entre la Chine et l'Afrique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération bilatérale.

La visite de ces jeunes diplomates africains en Chine a été un véritable succès. Elle a permis de rapprocher deux continents aux cultures riches et diversifiées, tout en ouvrant la voie à une collaboration renforcée dans les domaines politiques, économiques et culturels. Cette rencontre restera sans aucun doute un moment clé dans l'approfondissement des relations sino-africaines et dans la construction d'un avenir commun prometteur pour les deux parties.

Arouna Sidibé avec cgtn.com

Les manuscrits sur soie de Chu : Un trésor perdu en attente de retour



Plus anciens que les manuscrits de la mer Morte, les manuscrits sur soie de Chu, qui renferment un mythe chinois de la création, sont séparés de leur terre natale depuis près de 80 ans. Que sont ces manuscrits ? Pourquoi sont-ils si importants ? Et comment ont-ils été transférés sans scrupule aux États-Unis ? Découvrez toute l'histoire !

Les manuscrits sur soie de Chu datent d'environ 300 av. J.-C. /CMG

Avant l'apparition du soleil et de la lune, quatre esprits divisèrent l'année en quatre saisons à travers une course en relais. Lorsque les corps célestes surgirent, ils apportèrent chaos et déséquilibre. Pour rétablir l'ordre cosmique, les quatre esprits élevèrent d'immenses arbres pour soutenir le ciel, donnant ainsi naissance au printemps, à l'été, à l'automne et à l'hiver.

Ce récit fait partie d'un ancien mythe chinois de la création conservé dans les manuscrits sur soie de Chu, un texte astrologique et as-

tronomique datant d'environ 300 av. J.-C., mis au jour à Zidanku (un toponyme signifiant littéralement « entrepôt de balles ») à Changsha, dans la province du Hunan. Il s'agit des seuls manuscrits sur soie connus de la période des Royaumes combattants en Chine, mais ils ont

été perdus à l'étranger depuis près de 80 ans, après avoir été emportés sans scrupules aux États-Unis en 1946.

Découvert en 1942 dans une tombe de l'État de Chu, le manuscrit qui sera plus tard connu





sous le nom d'Almanach des quatre saisons, ainsi que quelques fragments, furent achetés et restaurés par l'antiquaire local Cai Jixiang, qui reconnut la rareté de ce document et pensa qu'il avait été utilisé par les anciens lors de prières adressées aux divinités. Combinant textes et illustrations, le manuscrit représente une forme précoce de la tradition des almanachs chinois. Mesurant 47 centimètres sur 38, il est divisé en trois parties : un long texte central portant sur le thème de l'année, un texte plus court racontant un mythe cosmogonique et l'établissement des quatre saisons, et une bordure ornée de douze dieux zoo-

morphes des mois ainsi que de quatre arbres symboliques, chacun correspondant à une saison.

Une réplique de l'Almanach des quatre saisons tiré des manuscrits sur soie de Chu, réalisée par Cai Jixiang et son fils /CMG

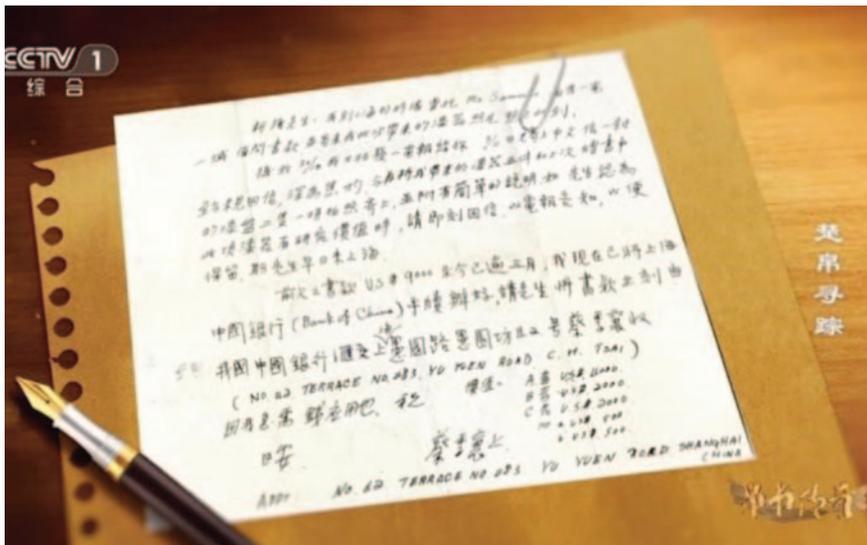
En 1946, Cai apporta les manuscrits à Shanghai afin de chercher une imagerie infrarouge susceptible d'aider à déchiffrer les caractères estompés. C'est là que John Hadley Cox, un antiquaire américain, trompa Cai pour qu'il lui remette les manuscrits, qu'il fit ensuite passer

clandestinement aux États-Unis. Cai passa des décennies à tenter de les récupérer, en vain. En 1965, l'Almanach des quatre saisons fut acheté par Arthur M. Sackler, un philanthrope américain. Aujourd'hui, les manuscrits sur soie de Chu — comprenant l'Almanach des quatre saisons, d'autres fragments comme un autre type d'almanach et un manuel de divination pour l'attaque et la défense — sont conservés au Musée national des arts asiatiques à Washington D.C., accompagnés de leur boîte de rangement en bambou d'origine.

Une lettre de Cai Jixiang à John Hadley Cox au sujet des manuscrits sur soie de Chu /CMG

Les manuscrits sur soie de Chu sont l'un des deux seuls manuscrits classiques complets sur soie jamais découverts — l'autre étant les Textes sur soie de Mawangdui, datés de 168 av. J.-C. Les manuscrits sur soie de Chu constituent le plus ancien exemple connu de la littérature shushu (nombres et techniques), une catégorie majeure d'écrits chinois anciens englobant l'astronomie, le calendrier et la divination. Leur mythe de la création, inconnu avant leur découverte, restructure également la compréhension de la cosmologie chinoise ancienne.





Par comparaison avec les célèbres manuscrits de la mer Morte, datés d'environ 170 av. J.-C. et découverts en 1947, les manuscrits sur soie de Chu sont plus anciens et ont été découverts plus tôt. Leur importance est de plus en plus reconnue à l'échelle internationale. Avant sa mort, Arthur M. Sackler avait lui-même exprimé le vœu de rendre à la Chine le manuscrit qu'il avait acquis.

« Le Dr Sackler comprenait l'importance des manuscrits sur soie », a déclaré Lothar von Falkenhausen, professeur émérite d'archéologie et d'histoire de l'art chinois à l'UCLA. « Il

avait conscience qu'un objet d'une telle importance ne devait pas rester en dehors de son pays d'origine. J'espère très sincèrement que l'ensemble des manuscrits sur soie sera rapidement restitué à la Chine, à qui ils appartiennent. »

Lors d'une nouvelle fouille à Zidanku en 1973, les archéologues ont mis au jour une magnifique peinture sur soie représentant un homme chevauchant un dragon. Les chercheurs espèrent qu'un jour, les manuscrits et les autres objets funéraires du tombeau de Chu à Zidanku seront réunis au Hunan, afin de permettre une

présentation complète de la richesse et des réalisations de la civilisation Chu.

La peinture sur soie mise au jour lors d'une nouvelle fouille à Zidanku en 1973 représente un homme chevauchant un dragon. /CMG

Les manuscrits sur soie de Chu ne sont pas seulement un trésor de la culture chinoise ancienne, ils symbolisent également les innombrables reliques culturelles dispersées à travers le monde. L'espoir de leur retour reflète un désir plus large de voir le patrimoine perdu de la Chine enfin restitué.

Pour Facebook :

Plus anciens que les manuscrits de la mer Morte, les manuscrits sur soie de Chu, porteurs d'un mythe de la création chinois, sont séparés de leur terre natale depuis près de 80 ans. Que sont ces manuscrits ? Pourquoi sont-ils si importants ? Et comment ont-ils été transférés de manière peu scrupuleuse aux États-Unis ? Découvrez l'histoire ici : <https://news.cgtn.com/news/2025-04-27/The-Chu-Silk-Manuscripts-A-lost-treasure-awaiting-return-1CV00mmE6NG/p.html>

Source: cgtn.com



Sénégal : Après un an au pouvoir, quel bilan pour le régime du PASTEF ?



Un an et un mois après l'arrivée des souverainistes Pastéfiens au pouvoir, le régime pose les jalons de sa vision, l'agenda national de transformation Sénégal 2050 concomitamment à la reddition des comptes de la gestion du président Macky Sall comme le stipule la loi.

Le pays qui ne s'est pas encore relevé des tumultes de la période 2019-24 reste enclavé dans son clivage à travers de nouveaux dossiers judiciaires suite au rapport de la cour des comptes relatif à la gestion des fonds du Covid 19, lequel fait état de graves et énormes détournements de deniers publics.

Dans ce contexte, quel bilan peut-on faire du nouveau régime, après une année d'exercice du pouvoir. Le président Faye a exprimé sa volonté de fonder son action sur une éthique po-

litique, mettant l'accent sur la responsabilité, la paix et l'innovation technologique.

Depuis son investiture le 2 avril 2024, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a entrepris plusieurs réformes majeures visant d'une part à marquer une rupture avec les pratiques de ses prédécesseurs, et, d'autre part à impulser un développement endogène et durable.

C'est dans les tous premiers mois que le nouveau gouvernement mis en place et dirigé par le premier ministre Ousmane Sonko s'est employé à parer au plus urgent. C'est-à-dire quelques mesures à caractère économique, destinées à soulager une population fortement éprouvée par la crise économique et le chômage endémique. Elles sont les suivantes :

Réduction des prix des denrées alimentaires : Mise en œuvre de politiques visant à diminuer le coût de la vie, notamment par la baisse des prix de certains produits de première nécessité. Aujourd'hui, les avis sont partagés quant aux effets de ces mesures sur le panier de la ménagère et les détracteurs du régime les considèrent comme des « mesurètes » en deçà des difficultés des Sénégalais.

Relance de l'agriculture : Initiatives pour revitaliser le secteur agricole, avec un accent sur la souveraineté alimentaire et le soutien aux producteurs locaux. La consolidation des coopératives agricoles et la mise en place de nouvelles unités avec une réelle volonté d'encadrement et de suivi.

Réforme fiscale : Introduction de mesures pour élargir l'assiette fiscale, avec l'objectif d'une

généralisation du paiement de l'impôt, afin de renforcer les ressources de l'État. Une initiative qui se heurte à la prédominance du secteur dit informel dans l'économie nationale et qui échappe aisément à l'impôt.

La stratégie de développement économique du nouveau régime entend articuler l'économie nationale autour des pôles régionaux et des spécificités locales en terme de richesse agricole, pastorale et minière et la transformation des produits primaires, en s'appuyant sur un tissu industriel structuré de petites et moyennes entreprises. Une démarche qui devrait créer de la valeur ajoutée à la production locale et des emplois viables au profit des populations.

Ce projet ambitieux s'appuie sur le plan opérationnel par la mise en place des pôles économiques, dans le cadre de la Vision Sénégal 2050, « le gouvernement sénégalais a défini huit pôles économiques régionaux afin de rééquilibrer le développement territorial et réduire la concentration économique autour de Dakar, qui représente actuellement près de 46 % du PIB national tout en ne couvrant que 0,3 % du territoire. Ainsi donc chaque pôle est conçu pour capitaliser sur les atouts spécifiques de sa région, en favorisant une croissance inclusive et durable. »

Parallèlement des réformes institutionnelles sont mises en branle, qui ont commencé par la tenue, au préalable des Assises de la justice

qui a consisté à organiser des consultations nationales pour réformer le système judiciaire, avec pour objectif de renforcer son indépendance et son efficacité.

Le gouvernement a procédé au lancement d'audits dans plusieurs agences et fonds publics pour évaluer la gestion passée et identifier les dysfonctionnements, à l'annulation de décrets controversés, abrogation révélant des malversations financières et une mauvaise gestion des finances publiques sous le régime précédent.

En effet la récente publication des rapports d'audit de la cour des comptes a révélé au grand jour les détournements de deniers publics à une échelle hallucinante, se chiffrant en des milliards de FCFA. Ce qui a amené le pool judiciaire financier, récemment créé, à se saisir des dossiers, et après enquête plusieurs hauts fonctionnaires sont sous les verrous en ce moment.

D'ailleurs, ces enquêtes ont mené à des interdictions de sortie du territoire de nombreux cadres de l'ancien régime sur qui pèsent de lourds soupçons de détournements de deniers publics, notamment sur l'utilisation des fonds destinés à la lutte contre le Covid 19.

Sur le plan international, le nouveau régime semble privilégier une diplomatie panafricaine par le renforcement des relations avec les pays africains voisins et la promotion d'une inté-

gration régionale accrue. C'est sans doute, et entre autre, qu'il faut comprendre la primauté accordée aux pays voisins pour les premières sorties du président nouvellement élu.

Ces actions traduisent une volonté affichée de rupture et de refondation du système politique et économique sénégalais. Cependant, certaines de ces initiatives suscitent des débats au sein de la société et de la classe politique, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption, perçue par certains comme une "chasse aux sorcières". Reddition des comptes ou règlement de comptes ?

En phase avec ses aspirations de souveraineté, le président Diomaye Faye avait annoncé la fermeture des bases militaires étrangères sur le sol sénégalais, symbolisant une volonté de renforcer la souveraineté nationale.

D'ailleurs la presse locale a fait ce mardi 29 /04/25 l'annonce du départ d'un premier contingent des Forces Françaises présentes sur le sol Sénégalais.

Ce tableau cache mal, toutefois, le marasme résultant des mesures impopulaires du nouveau régime : les licenciements, les rapports houleux avec la presse qui conduisent à des arrestations tous azimut, l'ostracisme affiché du nouveau pouvoir à tous ceux qui ne sont pas pro-Pastef etc....

Samba Moussa LY Correspondant à Dakar





Championnat national de football : Le Stade malien prend ses distances

Vainqueur du clasico malien, le Stade malien de Bamako a pris ses distances en tête du championnat et compte désormais 6 points d'avance sur le Djoliba AC qu'il a battu en clôture de la 19e journée de la Ligue 1 Orange (3-1).

Dans le choc au sommet de la 19e sortie de la Ligue I Orange du Mali, le Stade malien de Bamako s'est imposé face à son rival de Djoliba par 3 buts à 1. C'était le dimanche 27 avril dernier au Stade du 26-Mars de Bamako. Ce clasico malien avait un parfum de revanche pour

les Blancs de Bamako, battus (1-0) par les Rouges lors de la phase aller du championnat. En pleine forme, le Stade malien de Bamako qui restait sur une série de 8 matchs sans défaite a prolongé son invincibilité en l'emportant devant son grand rival de tout le temps pour un 9e match consécutif sans défaite. De ce fait, les pensionnaires de Sotuba prennent leur revanche sur ceux du Complexe Sportif Karounga Kéïta. Avec 43 points, ils comptent désormais 6 points d'avance sur leur victime qui occupe la 2e place du classement avec 37 unités.

Après 19 journées jouées dans la Ligue 1, il reste 7 journées pour clore le championnat. Et le Stade malien de Bamako affiche sa forte ambition de remporter le titre de champion détenu par le Djoliba AC.

A l'issue du clasico, l'entraîneur du Djoliba, Demba Traoré, a reconnu la mauvaise prestation de son équipe. « Nous avons fait un mauvais match. C'est dur, mais c'est aussi ça, le football. Malgré les six points de retard, nous allons continuer à nous battre pour le titre », a-t-il admis. De son côté, Mamoutou Kané « Mourlé » a laissé entendre que : « Il fallait répondre sur le terrain à tout ce qui s'est dit. Bravo aux joueurs, mais ce n'est pas encore fini. Le plus dur commence maintenant. Le championnat n'est pas encore terminé. C'est maintenant que commence la bataille mentale ».

Moussa Bangaly
Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre certitude est constructive. Faites-le savoir autour de vous, vous devez en parler pour avancer. Vous devez revoir votre hygiène de vie et faire quelques efforts, la forme se trouve surtout dans la pratique d'une activité sportive, pensez-y. Avec les vibrations du moment, la communication est de mise au sein de votre cocon, auprès de votre famille et de votre tribu. L'ambiance se veut être des plus agréables, vous êtes détendu et de bonne humeur et vous êtes même prêt à sortir du groupe pour tisser de nouveaux liens.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous avez envie de soulever des montagnes et d'investir dans la nouveauté. Ainsi, un sain mélange de rêves et de calculs devrait vous mener tout droit vers la réalisation de vos projets. Le ciel vous met en vedette et vous offre la possibilité de briller. Votre moral sera excellent tout au long de la journée. Ainsi, vous serez plus réceptif aux autres et communiquerez avec plus de facilité. Vous avez toutes les cartes en main pour vous attirer de nouvelles sympathies et partager de chaleureux échanges.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous entrez en conflit avec un proche, vous commencez à sentir que cette personne n'a pas sa place dans votre vie. Heureusement, dans le domaine plus strictement affectif, les surprises sont beaucoup plus positives. Un projet qui vous soulève de terre, un idéal que vous brûlez de concrétiser ! Misez ce jour sur vos soutiens (amicaux, familiaux, sociaux) pour vous accompagner et placer alors vos plans inspirants sur les bons rails !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les choix que vous prendrez aujourd'hui seront plus importants que jamais. Tournez-vous vers le futur et sa construction. Votre forme est en nette hausse. Rien ne vous arrête aujourd'hui, vous êtes moins raisonnable que de coutume. Aujourd'hui, vous n'allez pas hésiter à faire place nette et à jeter aux oubliettes tout ce qui n'est pas utile. Les soucis sont derrière vous, vous retrouvez joie et bonne humeur et vous êtes pleinement disponible pour vos proches.



Lion (22 juillet - 23 août)

Moins optimisme que d'habitude, vous manquez d'élan pour vous consacrer à vos multiples tâches. Cet état vous mine le moral et vous rend un brin nerveux aujourd'hui, vous avez besoin de vous relaxer davantage pour récupérer la forme et le sourire.

Vous aimez rassurer vos proches, leur remonter le moral, vous avez de quoi faire, ça ne vous arrange pas. Votre planning ne vous permet pas de perdre votre temps inutilement et pourtant c'est ce qui va se passer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre conception de l'amour change ? Vous aspirez à dénicher la perle rare ou à faire évoluer vos liens actuels ? Quelle que soit l'option choisie, vous pourrez compter sur votre intuition, votre capacité à vous remettre en question pour avancer sur ce terrain !

Votre bonne humeur vous pousse à approfondir et à reprendre des liens issus du passé. Vous saurez cette fois-ci en faire une belle réussite ! Cela va vous mettre du baume au cœur et vous donner l'envie de faire des projets communs.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne pouvez pas éviter de vous confronter à un grand changement qui termine une étape de votre vie et qui avait une grande importance pour vous. Ne fuyez pas les confrontations et acceptez les conseils de vos amis.

Les émotions transpirent dans tous les échanges et, si vous faites confiance à votre intuition, vous pouvez rencontrer de belles opportunités, à condition de ménager toutes les susceptibilités car les gens sont un peu lunatiques...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Une vraie bonne volonté de vous mettre au service de l'autre et surtout ce jour...des vôtres ? Gageons que vous saurez quoi faire et quoi dire pour faire évoluer vos échanges at home et contribuer ainsi à vivre plus en harmonie avec l'entourage ! Vous êtes conscient de l'énorme quantité d'amour et d'affection qui vous entoure. Profitez de l'occasion pour déclarer vos sentiments et faire savoir aux personnes de votre entourage que vous les aimez. Vous serez de toute façon d'excellente humeur !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez trouver des soutiens utiles qui prendront toute leur ampleur dans les semaines à venir. Les contacts vous portent chance. Votre enthousiasme et votre soif de vivre montent en flèche, le tout sera de trouver le frein au bon moment.

Votre vie familiale est votre préoccupation, c'est le moment de faire le point au calme. Vous avez l'occasion de cultiver vos relations, pour être plus proche de votre équipe et en améliorer les rouages.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un profond besoin d'action vous pousse à prendre des décisions immédiates. Soyez objectif dans vos choix. Un regain de dynamisme renforce votre énergie de fond. Vous vous sentez plus endurant et surtout plus enclin à vous consacrer à l'essentiel. Vous aspirez à vivre en totale harmonie avec vos proches ou (et) à créer le foyer idéal ! Misez sur votre belle capacité à écouter l'autre et à tenir compte de ses désirs autant que des vôtres pour réussir à faire régner l'entente cordiale et jouir de la paix.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La forme de vos discours prête à confusion, évaluez le sens de vos mots avant de les exprimer. Votre force morale est en baisse. Ceci vous empêche de vous concentrer sur des questions morales ardues. Reposez-vous !

Vous avez à cœur de vous rendre utile, vous spécialiser serait tout indiqué, pensez-y, renseignez-vous. Vous avez des facilités à partager vos meilleures émotions et vos états d'âme, en famille.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous vous découvrez des talents que vous ignoriez encore et qui vous ouvrent de bien plus larges perspectives ! Que ce soit sur le plan créatif ou financier, vous devriez ce jour vous retrouver gagnant sur tous les plans !

Pour votre plus grand plaisir, vous adoptez un rythme qui vous convient mieux et qui vous permet de partager plus de temps avec votre entourage. Ainsi, vous êtes plus détendu et vous acceptez les choses comme elles se présentent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Défense de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Boubou / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Call to arms de force pour lutter contre la dégradation... Une initiative de Boubou Bakissa Assani et de l'Association Espoir en Rouge

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de Séno... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Séno... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Khoukhou (SPASSI)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23